

## **Communiqué de presse**

**Dimanche 10 novembre 2013**



Avec une hausse prévue au 1er janvier 2014 de 7 à 20% de la TVA pour les sports équestres, les professionnels et les usagers du secteur s'inquiètent.

Le Comité Régional d'équitation d'Ile de France compte 100 000 licenciés fréquentant 697 centres équestres, situés, pour beaucoup, dans des zones rurales peu dotées financièrement. Ce sont des emplois non délocalisables, une offre culturelle, sportive et de loisirs là où parfois il en existe peu. En ces temps de réforme des rythmes scolaires, c'est, en outre, une offre pédagogique de qualité pour les écoles et les centres de loisirs.

Les groupes d'enfants continueront-ils à bénéficier de cours d'équitation si leur coût augmente significativement ? La crise est là, et avec elle le besoin de recettes supplémentaires, mais avec quelles conséquences sociales et économiques ? Parce qu'ils contribuent à un maillage social, sportif et culturel sur nos territoires, le risque de voir des centres équestres fermer doit nous alarmer.

Aux côtés des professionnels et des familles qui expriment une légitime inquiétude, Sylvain De Smet et Guillaume Vuilletet, conseillers régionaux écologistes, demandent à ce que soit assuré le financement des centres équestres, afin qu'ils continuent à être accessibles à tous et toutes.

**Sylvain De Smet, Guillaume Vuilletet**

Conseillers régionaux EELV